

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 13 mars 2025
18h30 Salle du conseil municipal

Présents : Stéphane Lamberger, Claude Pierrel, Dominique Méan, Richard Brusa, Valérie Faivre, Tantely Brun, Jean Camus, Carolyne Le Bonniec

Excusés : Christine Petitjean (pouvoir à Stéphane Lamberger), Alexandre Adam (pouvoir à Valérie Faivre), Jérôme Lamonica (pouvoir à Tantely Brun), Nicolas Jacquier (pouvoir à Carolyne Le Bonniec), Delphine Vuillermoz, Caroline Médigue, Chantal Perreaut

Tantely Brun est désignée secrétaire de séance.

1. Validation du compte rendu de la séance du 4 février 2025

Lecture du PV par Stéphane Lamberger, maire ; sans observation, le PV est validé à l'unanimité.

2. Compte-rendu des commissions communales

- **Commission des Finances** : Claude Pierrel, 1^{er} adjoint en charge des Finances, rend compte des échanges de la commission et indique que 40 000 euros ont été inscrits au budget 2025 pour les travaux de la Brasserie. Le budget de l'EcoQuartier sera étudié avec M. Laporte.

- **Commission Mi S'tembre** : Richard Brusa présente au conseil municipal le thème choisi, il s'agira des « gourmandises ». Le défilé sera quant à lui sur le thème des fleurs.

- **Commission Travaux** : Richard Brusa, adjoint aux travaux, fait part au conseil municipal des dysfonctionnements et anomalies sur les travaux de revitalisation, un constat a été fait avec le maître d'oeuvre ABCD et la Commune fait appel à la protection juridique de son assurance pour obtenir réparation et dédommagement. Une réunion a également porté sur le 11 rue Louis XIV le Grand, pour lequel plusieurs projets ont été présentés par le cabinet d'architectes Ladoy.

- **Réunion modification simplifiée du PLU** : la modification est en cours afin de changer la catégorie d'une parcelle communale située rue de la Verne, de UB à UX afin de permettre des projets artisanaux, la modification permettra également de sécuriser la desserte de l'EcoQuartier des Toupes en déplacements doux. Monsieur le Maire, également chargé du SCOT au Pays Lédonien informe également le conseil municipal que son élaboration est terminée et que les études portant sur la création d'un PLUi ont démarré à la Communauté de Communes Bresse – Haute-Seille.

3. Compte-rendu des commissions intercommunales

4. Présentation des Comptes Financiers Uniques 2024, Budgets primitifs 2025, vote des taux (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie, taxe d'habitation pour les résidences secondaires), et affectation des résultats 2024

Richard BRUSA, rapporteur du budget, expose la situation générale de la commune.

La lecture du Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la commune fait apparaître un déficit d'investissement de 315 484,55 €, un excédent de fonctionnement de 360 312,92 € soit un excédent global de 44 828,37 €.

Monsieur le Maire quitte la salle, M. Claude PIERREL met au vote la validation des comptes financiers uniques : ils sont adoptés à l'unanimité.

- A la lecture du CFU de l'EcoQuartier de l'exercice 2024, on constate une absence de dépense et de recette, aucune opération n'ayant été effectuée.
- Affectation des résultats de l'exercice 2024

L'exercice 2024 génère un excédent de fonctionnement de 360 312,92 €.

Quant à la section d'investissement, l'affectation est déficitaire de 315 484,55 €.

S'agissant de l'affectation du résultat cumulé de l'exercice 2024 du budget panneaux photovoltaïques, l'excédent de fonctionnement l'élève à 12 234,58 €, l'excédent d'investissement à 4 620 €, soit 16 854,58 € d'excédent global affecté en report à nouveau.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide l'affectation des résultats.

L'affectation du résultat de l'EcoQuartier étant nul, il n'y a pas d'affectation en report à nouveau en clôture.

- Présentation et vote des budgets primitifs

BUDGET GÉNÉRAL : la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 978 416,00 €, et la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 559 501,00 €.

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES – Bâtiment Poste : la section n'est pas équilibrée mais présente globalement un excédent.

La section de fonctionnement présente un équilibre de 14 242 €, et la section d'investissement un équilibre de 5 775 €.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les budgets primitifs.

BUDGET ECOQUARTIER DES TOUPES : le budget d'équilibre tant en investissement qu'en fonctionnement à 126 269 €.

- Vote des taux des taxes locales

Monsieur Claude PIERREL présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

La Commune peut augmenter le taux de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences secondaires.

Il est toutefois proposé au conseil municipal de maintenir ce taux à 9,18 %.

Dans les faits le taux départemental (24.36 %) de la TFPB doit être additionné à celui de la commune (19.80 %) ce qui porte le taux communal effectif à 44.16 % tout en maintenant l'engagement municipal de ne pas augmenter le taux communal de 19.80 %, et ceci malgré l'opération de revitalisation de bourg centre.

Le taux de la TFNB reste inchangé à 28,59 %.

Il est toutefois précisé que, à l'instar de nombreux autres référentiels, les bases fiscales nationales qui servent au calcul des impôts locaux, vont être ainsi augmentées à hauteur de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), soit 1,7 % pour 2025.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les taux présentés ci-dessus.

Il est important de communiquer sur le fait que la part communale n'a pas changé et ceci depuis mars 2004.

Monsieur le Maire remercie les commissions et notamment la commission finances pour tout le travail de préparation fait en amont. Il souligne l'importance de ce conseil municipal consacré au budget, le plus important de l'année, qui permet de clore un exercice et d'en ouvrir un autre et regrette peu de présence lors de cette séance. Il ajoute que l'amélioration de la situation financière permettra de financer les prochains investissements comme l'EcoQuartier des Toupes.

5. Convention elum : mandat au SIDEC

Le SIDEC demande un mandat du Maire afin de pouvoir corriger le contexte d'utilisation d'un Point De Livraison (PDL) électrique, situé chemin des Petits Prés, et désormais affecté aux caméras de vidéoprotection.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

6. Projet de rénovation de la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet d'ordre de service afin de suspendre le marché public de la salle des fêtes pour une durée de 12 mois. Ce délai doit permettre d'envisager la construction d'une nouvelle salle des fêtes sur un autre emplacement, place du Colombier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

7. Vente de terrains

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retirer ce point de l'ordre du jour, en attente de nouveaux éléments.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

8. Demandes de subventions 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le tableau des demandes de subvention reçues à ce jour :

NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention 2024
UCIA	3300,00
Bresse Jura Foot — BJF	5000,00
Events Truck Passion	1000,00
CRJB	500,00
Guidon Bletteranois	2400,00
Judo Club Bletteranois	2 000,00
MoCSARR	1500,00
Tennis	1.500,00
USBTT	1 500,00

Lons Athlé 39	1200.00
Les Amis de la Dentelle du Puy	750,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Ces subventions seront attribuées sous réserve que la Commune reçoive le résultat 2024 et le budget prévisionnel 2025.

9. Questions diverses

- Claude Pierrel informe le conseil municipal du niveau de trésorerie qui s'élevait à 221 000 euros en fin de mois.

- Tantely Brun informe le conseil municipal que la subvention nationale au jumelage est pour l'heure suspendue en raison du contexte politique et espère un déblocage rapide.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le jeudi 10 avril 2025 à 18h30, le lieu et l'horaire seront communiqués officiellement par voie de convocation.

Le Maire, Stéphane Lamberger

Claude Pierrel,

Dominique Méan

Richard Brusa,

Valérie Faivre,

Christine Petitjean,

Alexandre Adam,

Tantely Brun,

Jean Camus,

Nicolas Jacquier,

Jérôme Lamonica,

Carolyne Le Bonniec,

Delphine Vuillermoz,

Caroline Médigue,

Chantal Perreaut.